



Association québécoise de la
quincaillerie et des matériaux
de construction

Longueuil, le 30 avril 2020

Monsieur Pierre Fitzgibbon
Ministre de l'Économie et de l'Innovation
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

Nous apprenons que des modifications sont apportées aux modalités d'admissibilité des entreprises au Panier bleu. Des changements qu'il était urgent d'administrer. Nous nous en réjouissons et félicitons l'équipe dirigée par M. Alain Dumas.

En effet, vous n'êtes pas sans savoir que nos membres déplorent que les fabricants et les entreprises de services puissent recevoir une visibilité sur un site issu de la volonté de votre gouvernement de soutenir les commerces de détail.

Nous demandions le retrait des fabricants et des entreprises de services, qu'ils vendent ou non des produits ou des services aux consommateurs, afin que seuls les commerces de détail, au sens strict, puissent être promus.

Nous saluons également l'invitation qui est maintenant faite de dénoncer les entreprises qui ne remplissent pas les conditions plus strictes qui sont maintenant appliquées.

J'espère que vous saisissez bien l'ampleur du chantier qui est maintenant lancé. Du total actuel dépassant les 15 000 entreprises listées, c'est au bas mot le tiers qui n'a aucune affaire là.

Il reste tout de même deux autres préoccupations qui ne semblent pas avoir été prises en compte et qui deviendront, avec les jours et les semaines qui passent, plus lourdes de conséquences si vous n'y voyez pas.

Je parle d'abord du fait que votre panier continue d'accepter des entreprises strictement virtuelles, c'est-à-dire qui n'ont pas pignon sur rue.

Permettez un exemple pour vous illustrer à quel point le maintien de cette orientation porte à mal les vrais commerces.

Supposons qu'un opportuniste sans trop de scrupules a un chalet à Tremblant et qu'un soir, il se dit que ce serait une bonne idée de lancer une quincaillerie en ligne. Une rapide vérification de nom et hop, « La Super Quincaillerie de Tremblant » vient de naître et un site web transactionnel est généré. Le site clame offrir tout pour la maison à 50 % moins cher que les quincailleries du coin. « L'entreprise » obtient son numéro N.E.Q. et donc, est acceptable par Le Panier Bleu béni par l'État.

Voilà que des consommateurs transigent avec La Super Quincaillerie de Tremblant où les prix sont effectivement moins élevés. C'est normal, pas de commerce à gérer, pas d'experts à former et à payer, pas de qualité de produits à garantir, que des prix.

Pendant ce temps, deux familles marchandes extraordinaires, existant de père en fils et filles, en l'occurrence les Forget et les Gagnon, commencent à manger leurs bas et pire, à avoir l'air de voleurs. Pourquoi? À cause des coupeurs de prix et de qualité que vous et Le Panier Bleu aurez contribué à mettre au monde et à faire grandir.

Monsieur le Ministre, faites la promotion des achats en ligne, certes, mais de grâce, en faisant connaître les sites reliés à de vrais commerces de détail. Et maximisez les programmes pour les aider à s'investir dans le numérique.

Notre autre préoccupation réfère au fait que la direction du site, dans toutes les entrevues accordées et discussions que j'ai eues avec elle, n'envisage pas de privilégier l'achat de produits québécois.

La raison donnée n'est pas acceptable : il serait trop difficile de déterminer ce qu'est un produit d'ici ou pas.

En vérité, sur les 24 secteurs du commerce de détail qui sont répertoriés officiellement, plusieurs, dont celui de la quincaillerie, ont déjà fait le ménage. Les meubles l'ont fait aussi. L'agroalimentaire. Etc.

Vous m'avez déjà affirmé votre volonté de travailler de concert avec les organismes du milieu. L'occasion est parfaite : mettez les associations sectorielles et organismes de certification à contribution, notamment **Aliments du Québec**, **Les meubles du Québec** et bien sûr, le nôtre : **Bien fait ici**. Ensemble, d'une façon ordonnée et scientifique, on pourra livrer votre promesse qui orne le bas de la page du site avec votre photo :

« Le Panier Bleu encourage les Québécois à privilégier les produits et les commerces d'ici tout en favorisant la pérennité des entreprises de toutes les régions du Québec. Rappelons-nous que chaque dollar investi compte et contribue à appuyer nos produits locaux et notre expertise, ce qui stimule davantage notre économie. Achetons local. »

Nous vous demandons aussi de penser à toutes ces initiatives régionales plus que louables, initiatives de vrais commerces, d'organismes de promotion de rues principales, de mairies, d'associations touristiques, de chambres de commerce, toutes laissées sur la touche et affectées par la démarche gouvernementale irrespectueuse à leur égard. Je pense ici par exemple à **Ma Zone Québec**, à **Acheter québécois**, à **Signé local**, à **J'achète local**, à **Carte Boomerang**.

Dans une perspective d'agrégation qui aurait le mérite d'aider les consommateurs à se retrouver dans toutes ces nuances de bleu, votre Panier bénéficie du nom et du support de l'État pour identifier les dénominateurs communs à tous ces programmes et les ajouter à son

algorithme de recherche dans le but d'identifier et de discriminer positivement les commerces ou les produits reconnus par leur ville ou région.

Je vous l'ai déjà écrit, le plus vieux métier du monde, celui de commerçant, transcende la simple fonction de transiger des dollars. Je le sais, je les côtoie professionnellement depuis quarante ans.

En effet, nos commerces de détail font partie du patrimoine. Leurs dirigeants, leurs effectifs en font souvent une vocation. Tels des artisans, ils choisissent, pour la plupart d'entre eux, les produits avec un soin et surtout avec un souci de répondre aux besoins des gens de leur quartier. Ce qui les conduit dans la grande majorité des cas à tout faire pour privilégier ce qui est fabriqué localement.

Ils ont bien souvent hérité du commerce de leurs parents et se font un point d'honneur de poursuivre la mission en s'ajustant aux nouveaux paradigmes technologiques qu'impose le World Wide Web. C'est ici que vous pouvez, que vous devez intervenir : souvent happés par des horaires sept jours/semaine, avouons-le, ils ont pour la plupart négligé d'épouser l'Internet; c'est tardivement qu'ils l'incorporent à leur modèle d'affaires.

En continuant de permettre aux entreprises purement virtuelles d'adhérer à votre projet, vous causerez plus de dommages aux commerces de détail que l'actuelle pandémie parce que celle-ci s'étiolera au fil du temps alors que Le Panier Bleu, lui, gagnera continuellement en force.

Nous vous remercions encore d'avoir corrigé les critères d'admission des entreprises et vous encourageons à adopter les autres changements qui sont tout aussi nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Le président et chef de la direction,



Richard Darveau

CC

Mme Céline Blanchet, présidente du conseil d'administration, CQCD

M. Sylvain Prud'homme, président du conseil, Le Panier bleu

M. Stéphane Drouin, directeur général, CQCD

M. Alain Dumas, directeur général, Le Panier Bleu